

**Coordination provinciale luxembourgeoise  
Accueil durant le temps libre (ATL)  
PV de la réunion du jeudi 9 octobre 2014  
Bouillon**



**Présent-e-s et excusé-e-s**

Voir liste en annexe.

*NDLR : toutes les annexes évoquées dans ce PV sont disponibles dans la rubrique « Actualités » du site Internet [www.promemploi.be](http://www.promemploi.be).*

**Au programme de cette journée :**

- Accueil et introduction à la journée
- Présentation du secteur ATL de Bouillon
- Bilan des Commissions Communales de l'Accueil (CCA) 2009-2012 : lignes de force
- Thème du jour : le programme CLE
- Evaluation de la journée et clôture

## Le PV de la réunion en un coup d'œil

<p>Accueil et introduction à la journée, par Stéphan LEYDER, Coordinateur subrégional à l'ONE Luxembourg.</p>	<p>Présentation de la journée et remerciement à la Commune de Bouillon pour son accueil.</p> <p>Nous recherchons toujours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 coordinateur/trice ATL pour rejoindre Sabrina LECLERCQ d'Herbeumont dans le comité de pilotage de la coordination provinciale</li> <li>• 1 commune hôte pour la journée de coordination provinciale du 21 avril 2015</li> </ul> <p>La « soirée des mandataires et directeurs/trices généraux/ales » aura lieu le 2 mars 2015 à partir de 18h à Saint-Hubert.</p>
<p>Présentation du secteur ATL de Bouillon, par Guy DENIS, Echevin en charge de l'enfance.</p>	<p>Présentation du travail réalisé dans la commune de Bouillon en matière d'ATL : AES, plaines, « Je lis dans ma commune, « Place aux enfants », ateliers jeux de société, ...</p>
<p>Bilan des Commissions Communales de l'Accueil (CCA) 2009-2012 : lignes de force, par Marthe TOUSSAINT, Coordinatrice Accueil à l'ONE Luxembourg.</p>	<p>Présentation des résultats de l'enquête réalisée, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le fonctionnement des <b>CCA</b> via un Power Point. Celui-ci est disponible sur le site Internet <a href="http://www.promemploi.be">www.promemploi.be</a>.</p> <p>Lignes de force sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rôle du/de la coordinateur/trice ATL est pour la grande majorité le secrétariat, la (co-)animation avec le/la Président-e de la CCA, puis en moindre importance, assurer le suivi des dossiers et des décisions, mais aussi le rôle de principal référent</li> <li>- Les sujets principalement traités en CCA sont nombreux, présentent une grande diversité (accueillants/animateurs, qualité de l'accueil, partenariats, parents, décret ATL, réflexions générales, infrastructure, autres). Le sujet le plus cité est l'amélioration de l'offre de service.</li> <li>- Le point majoritairement fort des CCA est que ce type de réunion favorise les échanges d'idées, qu'elle est constructive et qu'elle apporte des pistes de réflexion.</li> <li>- Les points majoritairement améliorables par contre sont l'ambiance/la convivialité, la participation en nombre/la représentation des composantes et structures, les partenariats, la préparation des rencontres, les moyens mis à disposition, la communication/la visibilité.</li> <li>- Les suggestions récurrentes pour l'amélioration des CCA proposées sont de responsabiliser et sensibiliser les membres à leurs fonctions, de changer l'horaire afin qu'il soit mieux adapté, de faire appel à des personnes extérieures, ressources pour alimenter/dynamiser le débat et de simplifier les charges administratives pour augmenter la présence sur le terrain.</li> </ul>

<p>Le thème du jour : le <b>programme CLE</b>. Animation par l'ASBL Résonance.</p>	<p>Présentation par Sylvie LEFEBVRE de la « <b>trame du cycle de la coordination ATL</b> », document consultable sur le site Internet <a href="http://www.promemploi.be">www.promemploi.be</a>, qui sert de bibliothèque à la coordination provinciale. Cette trame détaille les étapes du cycle de la coordination ATL et, pour chacune, propose des réponses à la question <i>Comment s'y prendre ?</i> sur base des propositions émises par les coordinateurs/trices ATL.</p> <p>Exercice d'analyse de programmes CLE à partir de programmes CLE rendus anonymes. Elaboration de conseils pour un CLE efficace :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Respecter la structure officielle (cf. décret) + personnaliser (style) en fonction des <b>destinataires</b></li> <li>✓ CCA = des représentants =&gt; veiller au relais sur le terrain</li> <li>✓ Identifier le « nous » qui parle</li> <li>✓ Le rendre visuellement attractif</li> <li>✓ Le formuler de façon synthétique pour le diffuser + largement =&gt; intérêt, enjeu à communiquer</li> <li>✓ Table des matières/sommaire (de préférence)</li> <li>✓ Raconter l'histoire de l'ATL en commune, rappel de ce qui a été fait lors des cycles précédents, évolution (se servir des évaluations du CLE précédent et des rapports d'activité annuels)</li> <li>✓ Fixer les objectifs du CLE =&gt; donner du sens, être précis dans les objectifs (qui/quoi/comment ...)</li> <li>✓ Commencer par un résumé des perspectives</li> <li>✓ Proposer un récapitulatif de l'état des lieux</li> <li>✓ ...</li> </ul> <p>Présentation visuelle et imagée (analogie entre la construction d'une maison et l'élaboration/mise en œuvre d'un CLE) du cycle de la coordination ATL et des enjeux du programme CLE : importance de l'évaluation du CLE précédent (objectifs atteints ?)</p>
<p>Repas offert par la Province de Luxembourg</p>	
<p>Le thème du jour : Le programme CLE</p>	<p>Sur base de l'état des lieux et de l'évaluation, comment faire émerger les <b>besoins</b> ? Différence entre véritables besoins et attentes ou demandes</p> <p>Travail sur la définition des objectifs du programme CLE : construire un programme CLE évaluable (<b>objectifs SMART</b>).</p> <p>Pistes d'amélioration de la <b>qualité</b> de l'accueil lorsque les besoins quantitatifs sont remplis, à partir du référentiel psychopédagogique ONE.</p>
<p>Evaluation et clôture</p>	

## **1. Accueil et introduction à la journée**

Stéphan LEYDER a commencé cette journée en en présentant le programme.

Il a également lancé 2 appels à l'assemblée :

- ✓ Anne-Sophie CALAY nous ayant informé du fait qu'elle ne désirait plus faire partie du Comité de pilotage, une place s'y libère. Pour rappel, le Comité de pilotage, c'est environ 4 réunions par an mais surtout, c'est un enrichissement personnel. Avis aux amateurs/trices ...
- ✓ Nous cherchons un lieu pour nous accueillir lors la prochaine coordination provinciale qui se déroulera le mardi 21 avril 2015. L'idéal serait de retourner dans le nord de la province, mais rien n'est arrêté.

Il nous informe ensuite que la prochaine soirée des mandataires aura lieu le lundi 2 mars 2015, à partir de 18h.

Enfin, cela bouge dans l'ATL ! Nous accueillons 2 nouveaux coordinateurs ATL : Louise SCHWINT, pour la Commune d'Houffalize, et Emmanuel MACOIR, pour la Commune de Bouillon. Par contre, la coordinatrice ATL de La Roche, Carine SENECHAL, a prévu de nous quitter dans peu de temps.

## **2. Présentation du secteur ATL de Bouillon**

Monsieur DENIS, Echevin en charge de l'enfance à la Ville de Bouillon, nous explique que l'accueil s'y décline en 3 axes :

### ➤ En période scolaire :

Cet accueil est géré par le coordinateur ATL.

On compte 1 accueil par implantation communale et chaque accueil est assuré par une accueillante, exception faite à Noirefontaine où il y en a 2. A Bouillon, l'accueil est centralisé à la « Maison des enfants », qui est bien située.

Toutefois, comme dans beaucoup de communes, il est difficile de remplacer les accueillantes absentes.

➤ Durant les périodes de vacances scolaires :

La Commune de Bouillon propose 3 semaines de plaines durant les vacances d'été, en complémentarité avec la « Maison des enfants » qui en propose 3 également. Plus de 200 enfants sont accueillis durant cette période.

Elle organise également un accueil durant les 2 semaines de Pâques.

Selon Monsieur DENIS, le plus de la Commune de Bouillon est qu'elle dispose de locaux appropriés et d'un partenariat privilégié avec les acteurs touristiques locaux.

Il ajoute que si on écoutait les parents, 6 semaines ne seraient pas suffisantes et qu'il en faudrait 8. Toutefois, il conclut qu'il faut laisser la responsabilité aux parents de « garder un minimum » leurs enfants et de partager du temps avec eux.

➤ Activités ponctuelles :

A côté de ces accueils, la Commune de Bouillon participe à des projets divers en partenariat, tels que « Je lis dans ma Commune » ou « Place aux Enfants ».

Elle organise également des ateliers jeux de société.

**3. Bilan des Commissions Communales de l'Accueil (CCA) 2009-2012 : lignes de force**

Marthe TOUSSAINT, Coordinatrice accueil de l'ONE, nous a présenté, via un Power Point, les résultats de l'enquête réalisée par l'ONE, dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, sur le fonctionnement des CCA, ainsi que ses lignes de force.

A la fin de cette journée, elle a distribué un carnet de travail à compléter individuellement avec « ce qui est fait et ce que j'aimerais faire dans ma commune ».

Tant le Power Point de présentation que ce carnet de route sont disponibles sur le site Internet [www.promemploi.be](http://www.promemploi.be).

Suite à cette présentation, quelques remarques ont été émises :

- Par rapport à la co-animation de la CCA avec l'échevin, il est parfois difficile de voir ce dernier avant la réunion, de la préparer avec lui et donc de la co-animer. Dans les faits, le/la coordinateur/trice ATL est donc bien souvent l'animateur unique et le secrétaire de la réunion.

- Par rapport à la représentation du/de la coordinateur/trice ATL dans son rôle en CCA, nous nous étonnons qu'il y ait peu de réponses quant aux missions de référent et de personne assurant le suivi des dossiers et des décisions. Or dans les faits, nous assurons tous et toutes ces mission. Toutefois, la question n'induisait pas cette fonction. Sylvie LEFEBVRE rappelle donc l'importance des mots dans les questionnaires. Lorsqu'il est question de CCA, parle-t-on de la réunion ou de la dynamique de la CCA ?

#### **4. Le thème du jour : le programme CLE.**

Nathalie FLAMENT et Vincent BURON, de l'ASBL Résonance (opérateur de formation), nous ont accompagnés tout le restant de la journée pour nous proposer divers exercices de réflexion, en vue d'améliorer notre approche du Programme CLE.

A travers des exercices en sous-groupes, nous avons pu aborder :

- ✓ Des conseils pour améliorer la présentation du programme CLE (forme)
- ✓ Les enjeux du Programme CLE et l'importance de son évaluation
- ✓ Comment faire émerger les réels besoins
- ✓ Comment fixer des objectifs clairs, réalisables et évaluables, qui répondent bien aux besoins de la Commune ?
- ✓ Des pistes d'objectifs qualitatifs si les besoins quantitatifs semblent être rencontrés

##### **4.1. Introduction par Sylvie LEFEBVRE**

Sylvie a (re)présenté le site Internet de l'ASBL Promemploi ([www.promemploi.be](http://www.promemploi.be)) où l'on peut retrouver tous les PV des journées de Coordination provinciale, ainsi que les Power Point et autres outils réalisés en plénière ou en groupe de travail.

C'est le cas notamment du document intitulé « Trame du cycle de l'ATL », réalisé suite à une coordination de 2009, complété par les dernières réflexions issues de la coordination provinciale du 9 mai 2014 sur l'Etat des lieux.

##### **4.2. Exercice d'analyse de programmes CLE**

Ce 1<sup>er</sup> exercice en sous-groupe a consisté à lire et à analyser des programmes CLE, rendus anonymes (merci aux coordinatrices qui nous ont transmis leur document !), et à relever :

- ✓ Ce qui nous a étonné
- ✓ 5 éléments à retenir
- ✓ 5 éléments qui posent question

Voici ce qui en ressort :

<b>Que retire-t-on de la lecture des programmes CLE ?</b>	
Groupe 1	<p>Il est important de...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bien indiquer les années</li> <li>✓ Proposer un visuel attractif</li> <li>✓ Rédiger une introduction reprenant :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les références légales + l'histoire de l'ATL sur la commune (agrément)</li> <li>- Qui sont les membres de la CCA</li> <li>- Qui a été consulté / comment</li> <li>- Qui est le/la coordinateur/trice ATL</li> </ul> </li> <li>✓ Proposer des perspectives : Qui ? / Comment ? / Quelles priorités ? (détailler par opérateur)</li> <li>✓ Reprendre les éléments de l'état des lieux</li> <li>✓ Classer les perspectives par catégories d'objectifs</li> <li>✓ Proposer une réflexion sur le « pourquoi les besoins d'aujourd'hui sont-ils les mêmes que ceux d'il y a 5 ans ? »</li> <li>✓ Proposer un sommaire plus qu'une table des matières</li> <li>✓ Préciser les moyens financiers, les modalités de partenariat (quel sens la Commune y voit)</li> <li>✓ Décrire les besoins par rapport aux parents, aux professionnels et les conceptualiser</li> <li>✓ Donner une structure</li> </ul>
Groupe 2	<p>Il est intéressant de...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proposer un petit récapitulatif sur l'état des lieux (comment a-t-il été réalisé, circonstances, conditions)</li> <li>✓ Proposer un petit rappel de ce qui a été fait = historique</li> <li>✓ Préciser ce qui a été amélioré depuis l'état des lieux précédent</li> <li>✓ Préciser le montant des subsides ONE pour les opérateurs d'accueil</li> </ul> <p>Il est important de ne pas produire un document trop long et ennuyeux</p> <p>Faut-il le proposer aux parents ?</p>
Groupe 3	<p>Il est important de...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préciser si demande ou pas d'agrément et/ou de subventionnement (dans les annexes ou dans le programme CLE ?)</li> <li>✓ Identifier les opérateurs ATL qui souhaitent être agréés ou subventionnés</li> <li>✓ Favoriser la clarté (pas trop de détails) et la structure</li> <li>✓ Bien identifier les besoins (après l'état des lieux)</li> <li>✓ Mettre en avant la collaboration entre les opérateurs</li> <li>✓ Mettre en avant les « perspectives pour les prochaines années »</li> </ul> <p>Le programme CLE est la carte d'identité de ce qui existe, ce qui a été fait et <b>ce qui sera à faire !</b></p>

	<p>Questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faut-il faire état de la relation privilégiée entre le corps enseignant et les accueillants dans le programme CLE ?</li> <li>✓ Faut-il mettre des chiffres précis ?</li> <li>✓ Comment faire pour que le programme CLE reste un outil de référence ? =&gt; Voir Plans d'action et rapport d'activité</li> </ul>
Groupe 4	<p>Il est conseillé de...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faire un résumé de l'état des lieux avant de décrire le besoin d'accueil non rencontré</li> <li>✓ Mettre une table des matières claire et lisible</li> <li>✓ Faire un historique depuis le début jusqu'à aujourd'hui</li> </ul>
Groupe 5	<p>L'idéal serait qu'il y ait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une structure claire qui suivrait le canevas donné par le Décret (mais difficile)</li> <li>✓ Une table des matières</li> <li>✓ Un rappel de ce qu'est un programme CLE (important de savoir à qui on parle)</li> <li>✓ Un historique de l'ATL dans la commune et en général</li> <li>✓ Une introduction</li> <li>✓ Une identification claire et structurée des opérateurs d'accueil (ceux qui existent, ceux qui sont subsidiés ou autre, ce qui est à signaler)</li> <li>✓ Une demande claire d'agrément</li> <li>✓ Un relevé des besoins</li> <li>✓ Les perspectives pour les années prochaines et dans quel but (Objectifs globaux =&gt; moyens pour y arriver)</li> <li>✓ Ne pas aller trop dans les détails</li> </ul>

Ensuite, nous nous sommes réunis pour la mise en commun des conseils que nous avons ressortis pour un Programme CLE efficace :

<b>En résumé, ce qui ressort des différents groupes... Conseils pour un CLE efficace</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Proposer un récapitulatif de l'état des lieux qui est un reflet des besoins (circonstances, moyens)</li> <li>✓ Trouver un style qui correspond au destinataire (Identifier le « nous »)</li> <li>✓ Le formuler de façon synthétique pour le diffuser + largement =&gt; intérêt, enjeu à communiquer</li> <li>✓ Commencer par un résumé des perspectives</li> <li>✓ Fixer les objectifs du CLE =&gt; donner du sens</li> <li>✓ Raconter l'histoire, rappel de ce qui a été fait</li> <li>✓ Table des matières (= quand placé en fin de doc) / sommaire (= quand placé en début de doc) clair-e et visible. Notre préférence va à un sommaire</li> <li>✓ Etre précis dans les objectifs (Qui ?/ Quoi ? / Comment ?)</li> <li>✓ Historique, évolution entre les différents états des lieux, analyses des besoins =&gt; se servir des documents précédents, se servir des évaluations des plans d'action</li> <li>✓ Respecter la structure officielle (cf. décret) + personnaliser en fonction des destinataires</li> <li>✓ Le rendre visuellement attractif</li> <li>✓ CCA = des représentants =&gt; veiller au relais sur le terrain et au panel</li> </ul>



#### 4.3. Présentation visuelle et imagée du cycle de la Coordination ATL et des enjeux du Programme CLE

Nathalie et Vincent nous ont proposé une présentation imagée, à la « C'est pas sorcier », du cycle de la Coordination ATL et des enjeux du programme CLE. Ils ont pris pour ce faire l'image de la construction d'une maison.

Moment de l'élaboration	La construction d'une maison	La mise en place de la Coordination ATL et du programme CLE
Avant	Au départ, nous avons un couple qui souhaite construire une maison. La femme rêve d'un château, l'homme demande une villa. Ils sont sous la pluie car ils ont juste besoin d'un toit pour s'abriter.	Le/la coordinateur/trice ATL enregistre les réponses données lors de l'enquête et analyse les besoins dans l'état des lieux.
	Le géomètre réalise une étude de terrain, des incidences, etc.	Toutes ces données correspondent aux informations reprises dans l'état des lieux.
	On choisit les corps de métier qui souhaitent travailler sur nos travaux.	Le/la coordinateur/trice ATL présente les résultats aux différents partenaires et aux opérateurs d'accueil lors de la CCA. Ce sont eux qui pourront proposer des pistes d'action à mettre en place sur le terrain, en fonction de leurs particularités.
	L'architecte construit le plan et le dossier à proposer au couple bâtisseur.	Le/la coordinateur/trice ATL construit le programme CLE qu'il proposera aux membres de la CCA. Il tiendra compte des avis de ces derniers.
	Le permis de bâtir est accepté.	Le programme CLE est avalisé par la CCA et par le Conseil communal, puis par la Commission d'agrément.



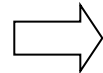
Pendant	<p>Petit à petit, la maison se construit, grâce aux différents corps de métier, dans un ordre bien établi et cohérent.</p>	<p>C'est la mise en place du projet ATL, du programme CLE et de ses différentes actions. Ces actions sont mises en place dans un ordre de priorité établi par la CCA (= les plans d'action). Ce projet ATL est global et collectif au niveau de la Commune. Le tout est plus que la somme des parties.</p>
	<p>Pour évaluer le bon déroulement des travaux et la satisfaction du couple bâtisseur, l'architecte organise régulièrement des réunions de chantier.</p> <p>Ces réunions peuvent mettre en lumière une modification à apporter en cours de chantier, car un problème imprévu surgit, ou parce que le couple bâtisseur a changé d'avis sur un choix de fenêtre, ou sur l'endroit des prises, etc.</p>	<p>Pour évaluer le bon déroulement des actions prévues dans le programme CLE et vérifier si ces actions tiennent bien la route, ou si elles correspondent toujours aux besoins relevés dans l'état des lieux, la CCA évalue chaque plan d'action annuel ainsi que le programme CLE en lui-même, c'est-à-dire le projet global d'accueil temps libre sur la Commune.</p> <p>En fonction de ces évaluations, les actions peuvent être modifiées ou supprimées.</p>



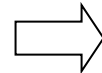
Après	<p>C'est la réception de la maison, on nous donne les clés de l'habitation</p>	<p>Le programme CLE est clôturé et évalué. Etat des lieux des objectifs atteints, de ce qu'il reste à améliorer, des nouveaux chantiers à ouvrir.</p>
	<p>La famille s'agrandit : le couple a 3 enfants, il a donc besoin de plus d'espace et d'agrandir la maison. Puis il se rend compte qu'on entend fort les bruits extérieurs, donc il faudra isoler la maison. Enfin, il faudra sécuriser la maison pour que les enfants ne s'enfuient pas, mais que cela soit joli aussi. Donc Madame souhaiterait entourer le jardin d'une haie.</p>	<p>Après 5 ans, on refait un état des lieux et on constate que les besoins ont évolué. Il faut sans doute élargir les plages d'accueil, ou le nombre d'accueils. Mais aussi améliorer la qualité de l'accueil proposé : penser à réduire le bruit dans les accueils, à l'aménagement du local, etc.</p>
	<p>Les enfants ont grandi, et ils souhaitent un terrain de foot, mais le jardin est trop petit. Faut-il acheter le terrain</p>	<p>Les parents souhaiteraient qu'il y ait une piscine et des cours de natation sur la commune. Mais celle-ci n'a pas</p>

adjacent ? Le couple en a-t-il les moyens financiers ? Ne serait-il pas possible de demander au cultivateur voisin si les enfants ne peuvent pas utiliser une parcelle de sa prairie pour y mettre 2 buts ?

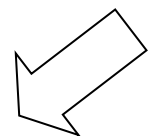
les moyens financiers pour en construire une. Par contre, il se fait que la commune voisine en dispose. Cette demande ne peut donc être rencontrée dans notre localité, mais nous pouvons assurer une bonne communication de l'information sur les horaires de la piscine voisine et pourquoi pas collaborer pour proposer des cours de natation si ceux-ci n'existent pas ?



↳ CCA



↳ DFE  
CLF



#### 4.4. Sur base de l'état des lieux et de l'évaluation du programme CLE précédent, comment faire émerger les besoins ?

Dans la présentation ci-avant, nous avons fait la connaissance d'un couple, dont la femme voulait un château et l'homme une villa. Mais si l'on parle en termes de besoins, il leur fallait simplement un toit.

Dans l'état des lieux, on retrouve des demandes, des attentes, mais c'est à nous de déceler les besoins qui se cachent derrière. Il faut faire la différence entre les véritables besoins et les demandes qui définissent un résultat, un moyen au lieu d'une vision stratégique.

Par exemple :

- ✓ **Les parents expriment, dans l'état des lieux, que l'école doit assurer un accueil durant les semaines blanches.** → Le besoin réel dans ce cas de figure est que les parents puissent travailler sans devoir garder les enfants.
- ✓ **Une école demande qu'il y ait un accueil dans ses locaux jusque 19h.** → Le besoin véritable de l'école est d'augmenter sa population (en satisfaisant les parents)
- ✓ **Une organisation de jeunesse réclame de la Commune qu'elle rénove les locaux qui lui sont mis à disposition.** → Le besoin de base de cette organisation est de disposer d'un local correct pour poursuivre ses activités.

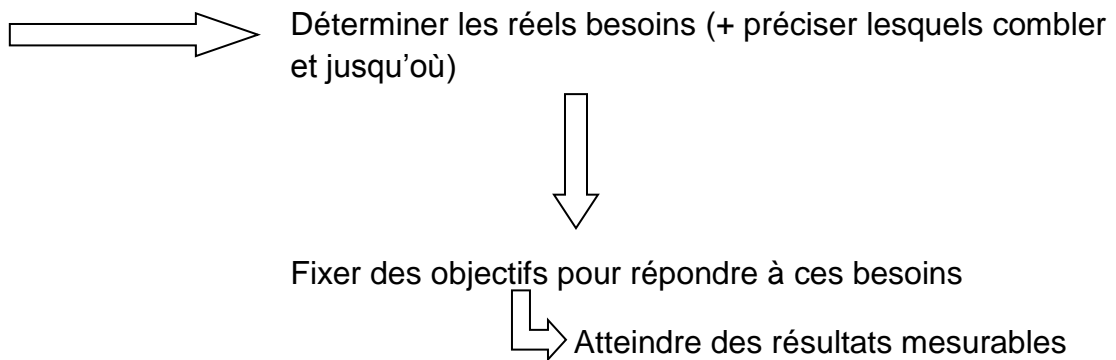
En ne se limitant pas à la simple demande, mais en allant chercher plus loin les véritables besoins (exprimés ou non), on peut parfois trouver des pistes qui répondent aux besoins (sans pour autant accepter la demande telle quelle). Ainsi pour ce cas concret, on pourrait proposer à l'organisation de jeunesse de bénéficier des locaux inoccupés de l'école gratuitement et leur proposer d'animer les élèves durant les jours blancs après examens... Créer des synergies inattendues.

#### 4.5. Travail sur les objectifs et les moyens du programme CLE

Comment peut-on facilement vérifier que l'objectif est atteint ? Pour reprendre l'exemple de la maison, c'est quoi une maison réussie ? Où était-ce noté ? Qu'est-ce qui nous permet de le vérifier ? Le programme CLE peut-il être évalué ? → **Il faut fixer des objectifs SMART, des critères et des indicateurs !**

Comment à l'avenir construire 1 programme CLE utilisable et évaluable ?

# R é a l i t é



Ces objectifs clairs doivent être programmés dans le temps, être mesurables par du concret (des résultats) et des chiffres ainsi que prévoir la participation des partenaires.

Pour les déterminer dans le programme CLE, il est important de veiller aux éléments suivants :

- Relayer les besoins quand ça sort de notre domaine, de notre champ d'action
- Construire ensemble des propositions lors de la CCA
- Déconstruire les demandes pour arriver à l'expression des réels besoins et la construction de propositions de pistes
- Déjà dans l'état des lieux, il est important de demander des pistes, pas simplement des constats
- Il faut prioriser les réponses qu'on apporte
- Créer des nouvelles pistes grâce aux connexions entre partenaires

Nathalie et Vincent nous ont proposé un exercice à travailler en sous-groupe :

- ✓ Des besoins et des réponses nous ont été distribués
- ✓ La consigne était de formuler un objectif évaluable et des pistes d'action.

#### 4.6. Pistes d'amélioration de la qualité de l'accueil lorsque les besoins quantitatifs semblent être rencontrés

Les toutes petites communes, après 1 ou 2 programmes CLE, répondent aux besoins au quotidien. Ce n'est pas pour autant qu'il faut se créer des besoins pour le nouveau programme CLE :

- Si on ne peut augmenter la quantité, visons la qualité ! On peut toujours s'améliorer à ce niveau-là.
- Penser aussi aux partenaires extérieurs pour répondre aux besoins.

A partir du référentiel, nous avons réfléchi chacun à au moins une question à laquelle nous n'avions jamais pensé, toujours en restant au niveau de la coordination globale. Voici les idées ressorties :

- ✓ Les parents retardataires
- ✓ Jusqu'où aller dans le « rien faire »
- ✓ Parents ivres, drogués
- ✓ Atmosphère – sentiment d'accueil
- ✓ Part de la négociation dans les règles
- ✓ Critères pour accéder à certaines activités
- ✓ Comment le lieu d'accueil reflète la diversité
- ✓ L'intégration des nouveaux
- ✓ Qu'apporte le « 3<sup>ème</sup> milieu » à l'enfant
- ✓ Outils concrets pour des relations saines au point de vue des enfants
- ✓ Enfants à besoins spécifiques
- ✓ En quoi le milieu d'accueil est-il important dans le développement de l'enfant
- ✓ Impact de la multiplicité d'accueils
- ✓ Droits des enfants
- ✓ Enfants associés aux décisions
- ✓ Comment profiter de l'expérience de la collectivité pour l'enfant

## **5. Clôture**

La journée a été clôturée par un moment d'évaluation et l'annonce de la prochaine coordination provinciale, à savoir le 21 avril 2015.

L'appel est toujours lancé pour la Commune qui pourrait nous accueillir.

PV rédigé par Nathalie MORETTE et Sylvie LEFEBVRE  
Promemploi ASBL